Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Braderie d'Avignon : une partie du centre-ville devient piéton



Les associations de commerçants d'Avignon organisent leur grande braderie du jeudi 20 au dimanche 23 mars. La circulation va donc subir quelques changements dans le centre-ville pour des raisons de sécurité.

C'est dans tout le centre-ville d'Avignon que se déroulera la traditionnelle braderie durant trois jours. L'occasion de faire de jolies trouvailles à des prix réduits, de refaire sa garde-robe ou encore sa décoration.

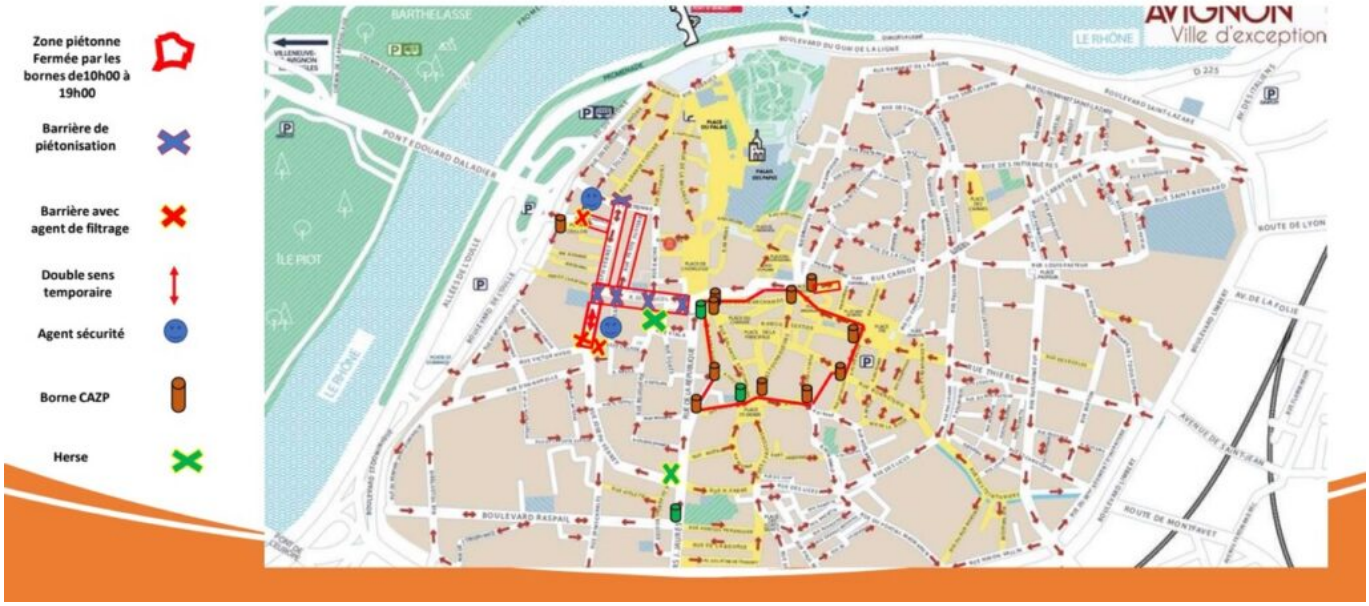
Pour le bon déroulement de l'événement, certaines voies seront complètement interdites à la circulation et au stationnement des véhicules de 9h30 à 19h, fermées par des bornes, des barrières de piétonnisation, ou encore des barrières avec des agents de filtrage. Les rues Joseph Vernet, de la Petite Fusterie et Saint-Agricole sont notamment concernées par cette piétonnisation, tout comme les rues Favart, Corderie Petite Meuse, du Roi René ou encore la rue Bancasse.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

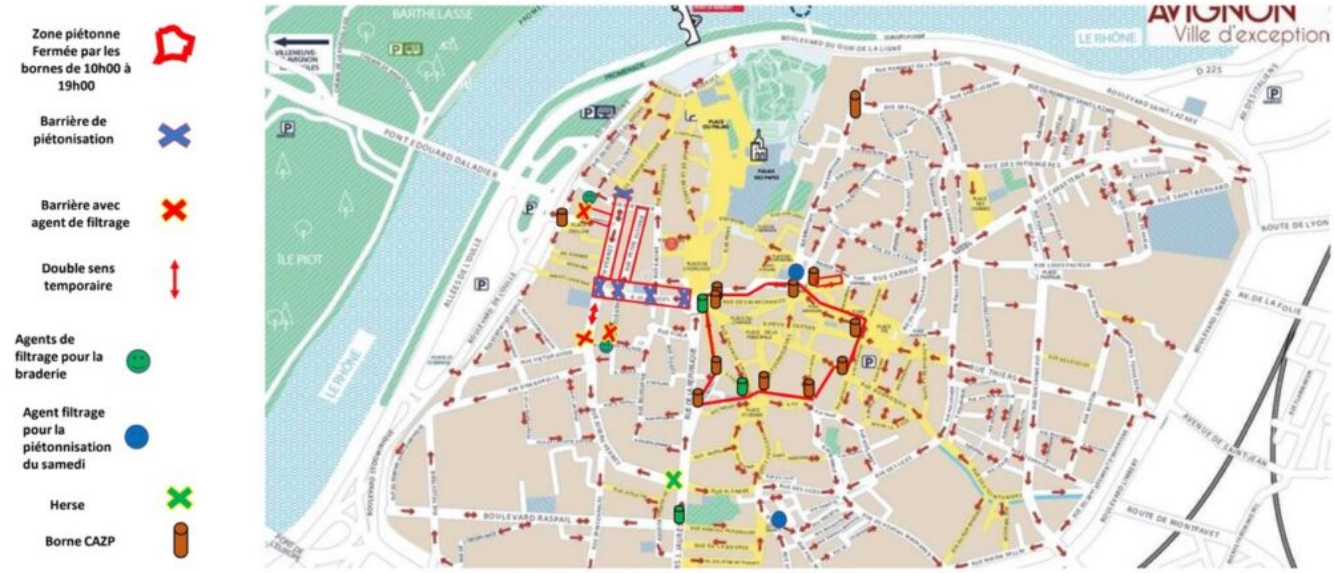
AVIGNON
Ville d'exception

BRADERIE 2025 : Jeudi et vendredi 20 et 21 mars 2025
De 10h00 à 19h00



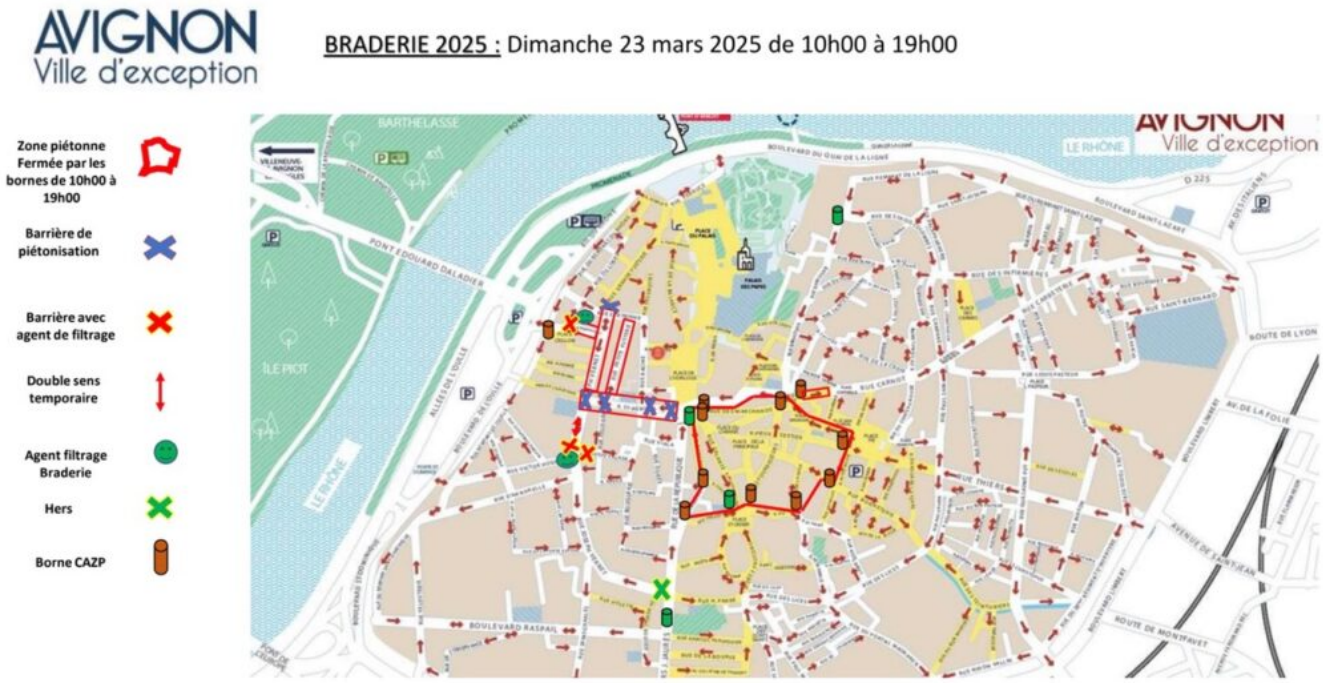
AVIGNON
Ville d'exception

BRADERIE 2025 : Le samedi 22 mars 2025 de 10h00 à 19h00



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



©Ville d'Avignon

Avignon : que devient le dispositif de piétonnisation après le Festival?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



Le 21 juin dernier, la Ville d'Avignon avait annoncé la piétonnisation de la Rue de la République durant son célèbre Festival. Une mesure qui pouvait se prolonger après la fin de ce dernier. Ainsi, les conditions de circulation vont évoluer dans le quartier Banasterie et ses abords afin de renforcer l'apaisement du centre-ville.

Dès le lundi 22 juillet, après la frénésie du Festival d'Avignon, les conditions de circulation dans le centre-ville vont évoluer afin de renforcer l'apaisement au sein du quartier Banasterie et par conséquence sur les secteurs Carreterie et République. La Rue de la Républic va conserver son dispositif de piétonnisation après le Festival avec un filtrage sur le Cours Jean Jaurès que seuls la Police, les Pompiers et les ayants-droits pourront franchir entre 12h et 02h.

À Avignon, la rue de la République devient piétonne

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Voici ce qui va changer dès le 22 juillet :

– Le sens de circulation de la Rue Campane sera maintenu de la Rue Paul Sain vers la Rue des 3 Pilats afin de faciliter l'accès vers la rue des Infirmières et de limiter la circulation automobile sur l'axe Matheron / Carreterie.

– La rue des 3 Colombes sera ré-inversée, on pourra y circuler de la place St Joseph vers la rue des 3 Pilats.

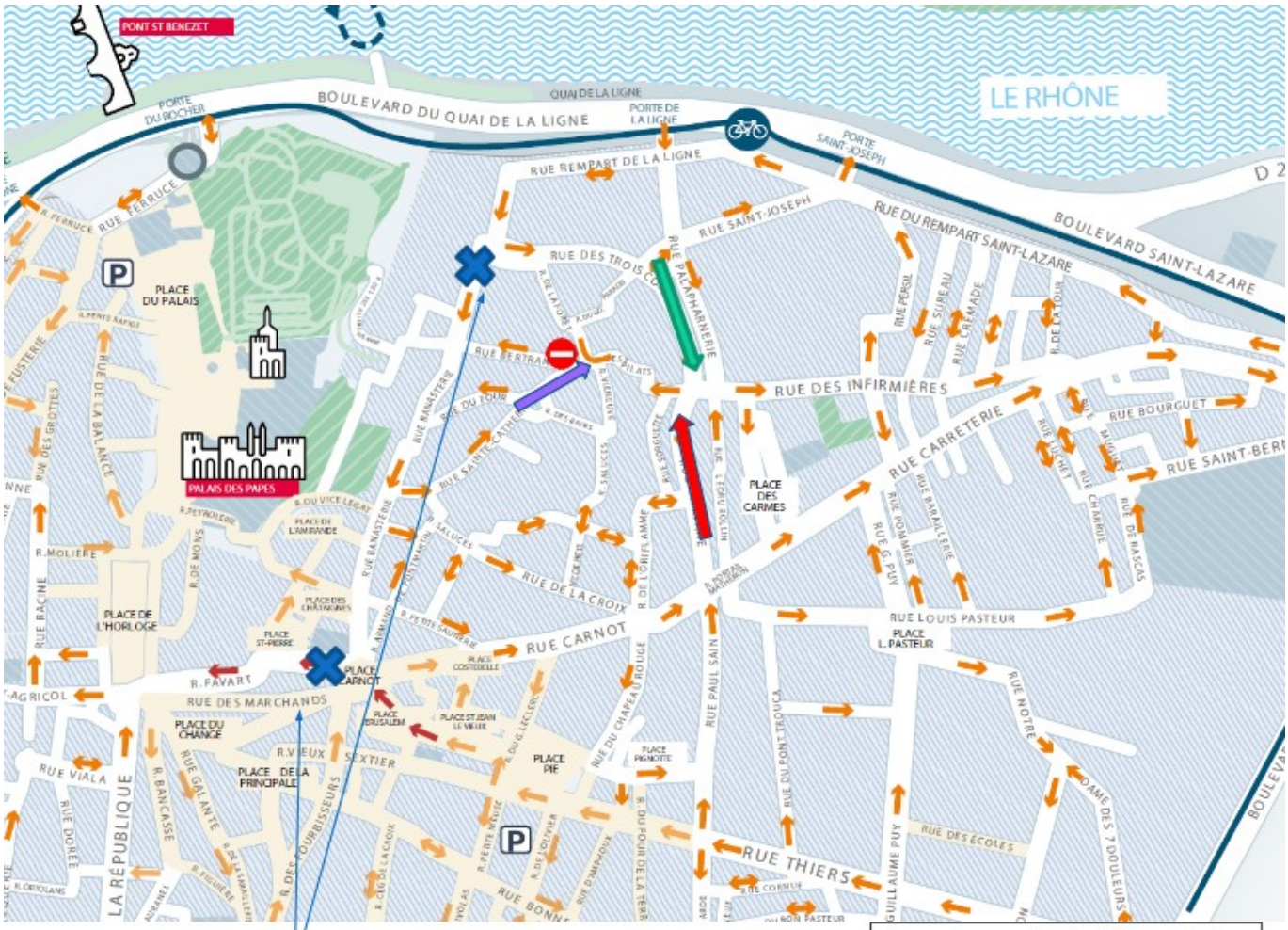
– Un sens unique sera mis en place rue Sainte Catherine entre la rue Lafare et la rue Bertrand (dans le sens rue des 3 Pilats vers la rue Bertrand) pour limiter le flux automobile en direction de la rue Banasterie.

– Un filtrage sera appliqué sur la rue Banasterie au niveau de la rue des 3 Colombes, tous les jours de 12h à 02h, comme pour la Rue de la République.

– Le filtrage sur la place Carnot sera maintenu entre 12h et 02h tous les jours, selon les même modalités que la piétonisation du samedi.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

À Avignon, la rue de la République devient piétonne



Dès ce vendredi 21 juin, la Ville d'Avignon va rendre piétonne de la rue de la République afin de végétaliser cet axe majeur du centre-ville. Cette piétonnisation expérimentale se poursuivra durant toute la période estivale, y compris pendant le Festival d'Avignon, du 29 juin au 21 juillet.

À partir de ce vendredi 21 juin, la rue de la République sera fermée à la circulation de 12h à 02h, depuis le Cours Jaurès à l'angle du Boulevard Raspail, ainsi que depuis la Place Carnot (remontée de Favart). Seuls les véhicules des Services de Secours, d'Urgence et de Police, ainsi que ceux des résidents de ces

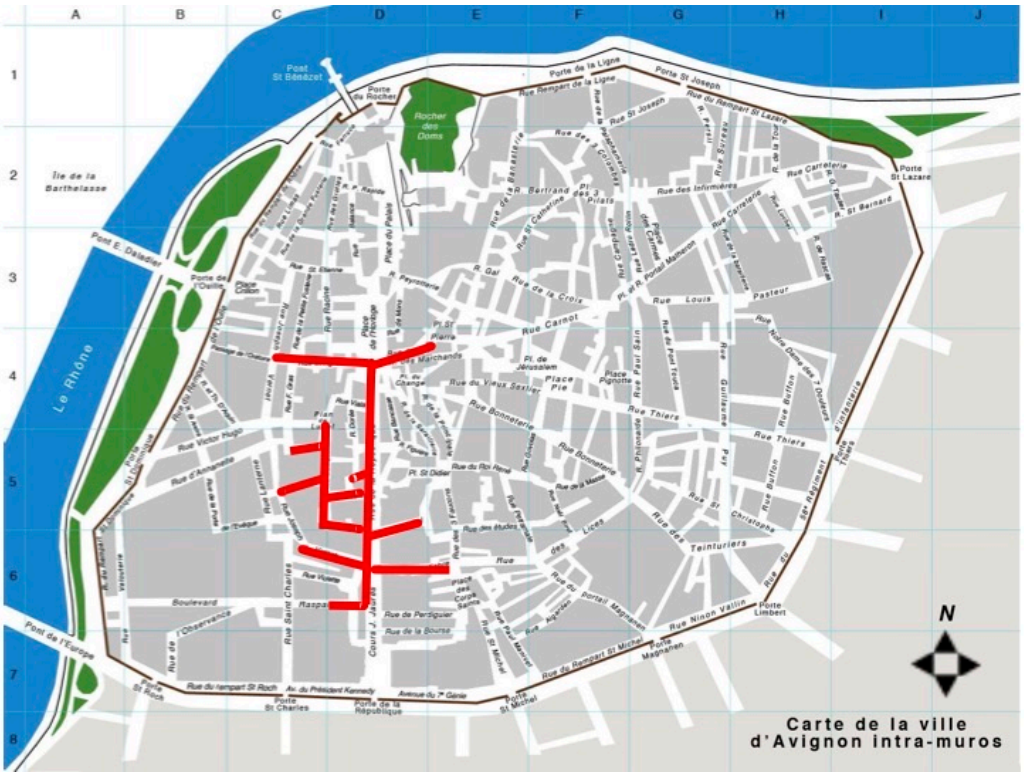
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

secteurs et identifiés par le CIRAPS seront autorisés à circuler. Pendant la période du Festival d'Avignon, des règles plus restrictives s'appliqueront et seront expliquées aux riverains dans un courrier.

Les détenteurs du Pass République du samedi n'ont aucune demande à effectuer et ont automatiquement ajouté à la liste des ayant-droits. Pour ceux qui n'ont pas fait la démarche, il suffit de se présenter à l'Hôtel de ville muni d'une pièce d'identité, de la carte grise de son véhicule, d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois, ainsi que des derniers avis d'imposition pour les résidents de plus d'un an ou du bail pour les résidents de moins d'un an. La demande du pass peut aussi se faire en ligne.



Isle-sur-la-Sorgue : le centre-ville redevient piéton

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



Chaque année, peu après l'arrivée du printemps, la ville de l'Isle-sur-la-Sorgue piétonnise son centre-ville dans l'objectif d'offrir aux usagers un environnement sécurisé, moins impacté par les nuisances sonores et la pollution, et offrant une meilleure visibilité et accessibilité aux commerçants. Cette année, cette mesure entre en vigueur dès ce vendredi 12 avril.

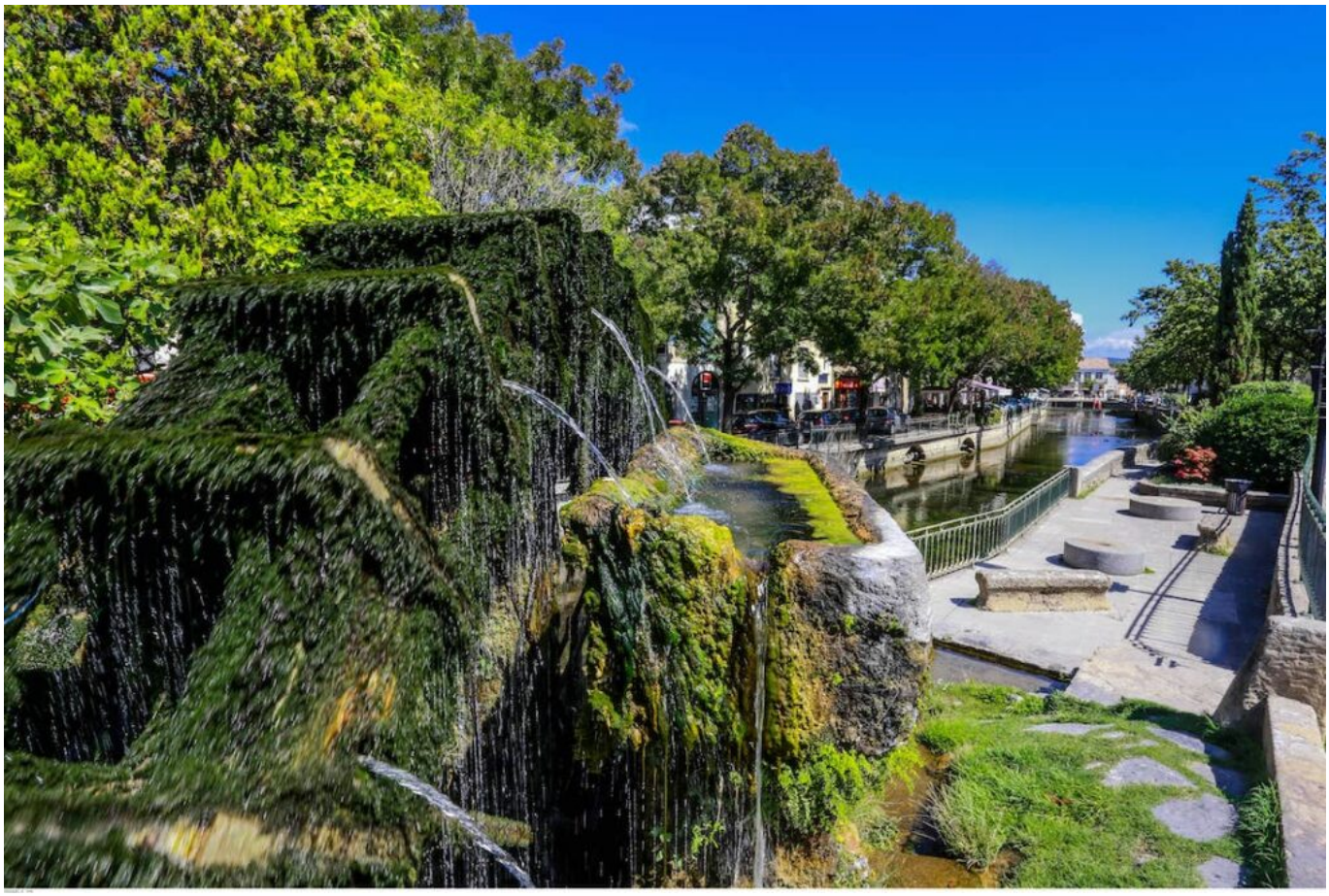
•La Rue Carnot sera donc piétonne du vendredi 12 avril au dimanche 27 octobre de 19h30 à minuit.
•Les Rues du Docteur Tallet & République, les quais Jean Jaurès & Rouget de Lisle, et le Pont Gambetta seront piétons tous les vendredis de 18h à minuit, les samedis de 11h à minuit et les dimanches de 15h à minuit, du vendredi 12 avril au dimanche 16 juin. À partir du lundi 17 juin au jusqu'au dimanche 25 août, ils seront piétons tous les jours sans exception de 11h à minuit. Enfin, du lundi 26 août au dimanche 27 octobre, ils seront piétons les vendredis de 18h à minuit, les samedis de 11h à minuit, et les dimanches de 15h à minuit.
•Le Pont de Bouigas, quant à lui, sera mis à sens unique depuis le rond-point du Bassin vers la porte de Bouigas, du vendredi 12 avril au dimanche 27 octobre.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Isle-sur-la-Sorgue : piétonnisation du centre-ville



Comme chaque année lorsque les beaux jours du printemps pointent le bout de leur nez, la Ville de l'Isle-sur-la-Sorgue décide de piétonniser son centre-ville.

Dès ce vendredi 21 avril, et jusqu'au dimanche 18 juin, il est interdit de circuler et de stationner dans les rues Dr Tallet et République, sur les quais Jean Jaurès et Rouget de Lisle, et sur le Pont Gambetta les vendredis de 18h à minuit, les samedis de 11h à minuit et les dimanches de 15h à minuit. Du lundi 19 juin au dimanche 27 août, il sera interdit d'y circuler et d'y stationner tous les jours de 11h à minuit. Même chose du lundi 28 août au dimanche 29 octobre les vendredis de 18h à minuit, les samedis de 11h à

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par le 31 octobre 2026

minuit, les dimanches de 15h à minuit. La Rue Carnot, elle aussi, est désormais interdite à la circulation et au stationnement, tous les jours de 19h30 à minuit, et ce, jusqu'au dimanche 29 octobre.

Les riverains disposant de garages seront autorisés à accéder à toute heure, sous réserve de s'être identifiés en présentant un justificatif auprès des services de la Direction Prévention Sécurité. Ils doivent donc faire une demande par mail à l'adresse dps.administration@islesurlasorgue.fr et y joindre un bail pour les locataires ou un titre de propriété pour les propriétaires, une pièce d'identité, et la carte grise du véhicule.

V.A.